

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 13 octobre 2016

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, Sylvie LONG.

Excusés : /

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- pris connaissance du résultat des entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux de réhabilitation et extension de la salle polyvalente, dans le cadre de la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux :

* Lot n° 1 : Démolition-Maçonneries-Réseaux
Entreprise LENA CONCEPT 110 000.00 € H.T.

* Lot n° 2 : Charpente Bois-Couverture tuile-Zinguerie
Entreprise TISSOT 21 270.14 € H.T.

* Lot n° 3 : Menuiseries extérieures aluminium
Entreprise METALLERIE BROYER 22 717.00 € H.T.

* Lot n° 4 : Menuiseries intérieures bois
Entreprise GRUEL 5 852,00 € H.T.

* Lot n° 5 : Plâtrerie-Peinture
Entreprise AIN MENUISERIE..... 20 000.00 € H.T.

* Lot n° 6 : Carrelage-Faïence
Entreprise LONGEPIERRE 4 600.00 € H.T.

* Lot n° 7 : Sol souple
Entreprise PEROTTO 2 158.80 € H.T.

* Lot n° 8 : Electricité courants faibles
Entreprise MICHELARD 27 065.22 € H.T.

* Lot n° 9 : Chauffage-Ventilation-Plomberie
Entreprise BRESSE ENERGIES RENOUVELABLES 24 189.89 € H.T.

* Pour le lot n° 10 : Voirie

Un nouvel appel d'offres sera lancé suite au manque de concurrence, une seule offre étant parvenue à la date et heure prévue.

- modifié le budget pour cette opération suite au nouveau récapitulatif
- approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2015, rédigé par VEOLIA.

- autorisé Madame le Maire à signer la convention de prise en charge des chiens avec la S.P.A., dont la redevance est de 0.30 € /habitant, pour l'année 2017.
- accepté de maintenir le montant du loyer mensuel du local commercial Epicerie à 140.00 € H.T. soit 168.00 € T.T.C jusqu'au 31 décembre 2016, et précisé que le loyer sera révisé au 1^{er} janvier 2017.
- fixer les dates et prix de la pêche au plan d'eau de Mépillat :

Ouverture :

- le samedi 4 mars 2017 à 7h00 pour les cartes annuelles,
- le samedi 1er avril 2017 pour la pêche à la journée
- le samedi 27 mai 2017 pour la pêche au brochet et carnassiers.

Fermeture :

- le samedi 25 novembre 2017 au soir

Tarifs :

- **5 €** le prix de la carte annuelle
- **5 €** le prix du ticket à la journée.
- **2.50 €** le prix du ticket spécial campeur
- La pêche est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.
- Le texte des tickets sera modifié avec le rajout d'une ligne : « *valable pour la journée du* »

- accepté de signer une convention avec le Rugby Club Haute Bresse pour assurer l'encadrement des enfants des écoles, lors des Temps d'Activités Périscolaires, pour la saison 2016-2017

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON